

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE
L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC DES ABÉNAQUIS
LE LUNDI 31 MAI 2021 À 19 H EN VISIOCONFÉRENCE**

Présences :	Mme Josée Bédard Mme Thérèse Gaboury Mme Claire Maranda Mme Dany Morin M. Claude Parent M. Mathieu Parent M. Carl Yergeau	Invités :	M. René Allen M. Stéphane Héту
--------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------	-----------------------------------

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle est ouverte à 19 h 05. Mme Claire Maranda, présidente, souhaite la bienvenue aux personnes présentes en visioconférence. Environ 31 personnes sont présentes incluant les membres de l'exécutif de l'ARLA et les invités.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente donne lecture de l'ordre du jour. Il y a un ajout au point varia - triathlon. Il est proposé par M. Stéphane Héту que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion annuelle du 1^{er} juin 2020

Sur la proposition de Mme Marie Dubuc, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} juin 2020 est approuvé tel que rédigé.

4. Suivi au procès-verbal de la réunion annuelle du 1^{er} juin 2020

Aucun suivi

5. Employés, bénévoles et COVID-19 - Information de M. Vincent Gagné, étudiant à la maîtrise sur les plantes envahissantes

Mme Maranda présente les employés de l'ARLA pour l'été 2021, soit :
Vincent Gagné, coordonnateur et au 2e cycle à sa maîtrise à l'Université Laval.
Théodore Paquet qui poursuit avec nous cette année.
Danick Landry, nouvel employé.
Jacob Bouchard se joindra à l'équipe à partir du 28 juin 2021 pour huit semaines.

La pose des toiles est en cours et ça va très bien. Le projet se poursuit avec M. Claude Lavoie de l'Université Laval. Comme nous devons respecter les consignes sanitaires, pour le moment, nous n'aurons pas de bénévoles à moins d'un besoin urgent.

Vincent nous présente son projet de recherche sur la lutte au myriophylle à épis débuté à l'été 2020. L'été 2021 sera la dernière année pour la récolte de données pour la rédaction de son mémoire.

Le projet de recherche consiste sur l'élaboration stratégique autour de la lutte au myriophylle. Comment déployer les techniques dans un lac pour qu'elles soient efficaces. Sa thèse se terminera à l'automne prochain. Cet été, nous devrions observer une diminution de 95 % de la superficie du myriophylle par rapport au début de 2020.

- ✓ Si vous apercevez un drapeau, cela indique la présence de plongeurs sous l'eau. Si vous circulez en bateau à moteur, il faut garder une distance d'environ 300 pieds.
- ✓ Description du myriophylle (plante aquatique envahissante).
- ✓ Carte des herbiers en août 2019 avant le projet et les herbiers en 2020.
- ✓ Zone des travaux de lutte où seront installées les toiles, soit zone du débarcadère, à l'intérieur des estacades. Dernière zone restante en forte densité dans le lac. Il invite les riverains à aider

dans la lutte. À la station de lavage, dans un bac rouge, il y a des bouées, avec une corde et une brique. Si vous apercevez des plans lorsque vous naviguez sur le lac, déposez une bouée pour indiquer aux plongeurs qu'ils devront faire de l'arrachage.

- ✓ Carte du lac (zone rouge), des toiles seront installées et il se fera des travaux intensifs dans cette zone. Carte du lac (zone pâle), autour du lac, les bouées de repérage pour les plongeurs.

Une question en rapport à la zone rouge, à quelle hauteur elle se situe. Elle est située en face des chalets de M. Roger Bélanger et de Mme Carmelle Fortier, entre le 44 et le 48 rue des Érables. Dans cette zone, il n'y a pas eu d'arrachage et pas de pose de toiles en 2020.

L'ARLA a fait l'achat de 30 toiles pour compléter le projet avec l'Université et seront installées cette semaine.

Une question quant à l'impact des embarcations à moteur. C'est certain quand les embarcations passent sur un plan, il y a un impact par la fragmentation de ses tiges, laquelle se fait naturellement. Les vagues ont aussi un impact comme les pagaies d'un kayak. Il faut s'assurer que les gens respectent les zones des bouées pour circuler. Comme nous avons eu des journées très chaudes au mois de mai, les plans se sont développés rapidement. En installant les toiles, les plongeurs génèrent des boutures.

Une personne nous informe qu'il y a des gens qui ne respectent pas les bouées. Elles circulent près des quais. On aura à faire encore de l'éducation.

Un commentaire au niveau des pêcheurs. De leur rappeler de la zone intérieure délimitée par les bouées, même les moteurs électriques coupent le myriophylle. Si possible de relayer l'information à l'ACPLA à titre de rappel par leur page Facebook.

6. Bilan financier

La présidente invite M. Carl Yergeau à nous présenter ce dossier.

La vérification avec le vérificateur n'a pas été faite.

Revenus - Activités de l'ARLA du 1er avril 2020 au 31 mars 2021

Cartes de membres	4 590 \$
Feux d'artifice	9 177 \$
Revenu d'intérêt	24 \$
Dons (Caisse 7 000 \$)	7 500 \$
Subvention Emplois d'été Canada 2020	4 064 \$
Total des revenus	25 355 \$

Dépenses - Activités de l'ARLA au 31 mars 2021

Salaires - employés de l'ARLA + charges	4 289 \$
Vente feux d'artifice	6 334 \$
Frais de plongées	4 065 \$
Honoraires professionnels	644 \$
Entretien	130 \$
Télécommunications & frais de déplacement	483 \$
Frais de bureau	36 \$
Intérêts et frais bancaires	38 \$
Amortissement toiles des immobilisations	5 904 \$
Total des dépenses	21 923 \$
Excédent (Déficit)	3 432 \$

Répartitions des revenus nets – été 2020

39 %	Desjardins et autres
24 %	Cartes de membres
21 %	Subvention fédérale (Emplois d'été Canada)
15 %	Vente de feux d'artifice

Actif au 31 mars 2021

Compte opérationnel	21 086 \$
Compte avantage entreprise	7 939 \$
Total de l'actif	29 025 \$

Appui du Fédéral (EEC) : hausse cette année à 8 semaines au lieu de 6 semaines en 2020. 280 heures au salaire minimum + les charges sociales (4 122 \$).

Un commentaire de M. René Allen. Il précise que la Municipalité a contribué financièrement pour 2020 un montant de 10 000 \$, soit pour le nettoyage des toiles, les dépenses d'entretien du matériel de plongée, de l'essence pour le ponton, qu'on ne retrouve pas dans l'état financier de l'ARLA. Nous ferons les correctifs nécessaires pour le prochain bilan financier. Mme Maranda de préciser que nous avons toujours une bonne collaboration avec la Municipalité. On fait partie des rares plans d'eau où on retrouve une bonne entente municipalité-association comparativement à d'autres associations.

7. Projet FRQ (Fonds de recherche du Québec)

Mme Josée Bédard présente le projet dont on reconnaît l'expertise cumulée par l'ARLA depuis 8 ans. Une expertise unique dans la gestion du myriophylle.

Pourquoi ce projet :

- ✓ Ce projet est un transfert de connaissances afin de documenter et partager le savoir faire de l'ARLA sur la gestion du myriophylle.
- ✓ On veut permettre un transfert de nos connaissances sur la stratégie qui a été mise de l'avant, soit le bâchage, la pose de toiles et l'arrachage des plants de myriophylle.
- ✓ On veut les partager avec d'autres associations de riverains parce qu'au Québec il y aurait un minimum de 166 lacs touchés par le myriophylle.
- ✓ Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une maîtrise avec Vincent qu'il terminera à l'automne et sera son dernier été avec nous. On ne veut pas perdre cette expertise. Nous avons décidé de former des jeunes qui seront en mesure de continuer l'expertise.
- ✓ Pour contrôler le myriophylle, un plan d'intervention structuré élaboré par des professionnels est nécessaire.
- ✓ Depuis 2020, on participe à un projet expérimental avec l'équipe de l'Université Laval. Notre savoir-faire s'avère complémentaire au plan d'intervention. On veut partager ce savoir-faire.
- ✓ Notre expertise qui vise le savoir-faire et le comment faire va permettre à d'autres riverains de concrétiser leur plan d'intervention en maximisant l'efficacité, en diminuant le temps d'intervention, en diminuant les ressources humaines requises, mieux gérer l'équipement, ce qui se fait avec Vincent et Théodore depuis quelques années.

Comment on va faire tout ça :

- ✓ Un guide sera conçu et diffusé en format PDF. Il sera disponible à l'été 2022 sur notre site Web et sur Facebook.
- ✓ Des formations ciblées et des sites de démonstrations seront planifiés.
- ✓ À l'été 2021, Vincent et Théodore vont former des jeunes, soit Danick et Jacob. Ils vont apprendre le savoir-faire et comment faire.
- ✓ À l'automne et à l'hiver, Vincent et Théodore, tout en poursuivant leurs études, auront le mandat de rédiger le guide qui sera la base de toute la formation.
- ✓ À l'été 2022, le travail va se continuer avec Danick et Jacob.

- ✓ Peu de lacs peuvent affirmer avoir eu le succès qu'on a eu. On a réussi à réduire la biomasse de myriophylle de 70 % dans le lac. Par contre, nous avons encore du travail à faire qui est reconnu tant par la Fondation de la faune que par d'autres spécialistes en environnement. Une subvention d'un peu plus de 20 000 \$ de la Fondation de la faune nous permettra de payer les ressources pour Danick cet été ainsi que les ressources de Vincent et de Théodore pour le guide.

Mme Maranda félicite et remercie Mme Bédard pour son implication dans ce projet qui nous a permis d'avoir une subvention de la Fondation de la faune. Au départ, le projet était prévu pour un an seulement mais il va se prolonger jusqu'en 2022.

8. **Communication, page Facebook et site Internet**

M. Mathieu Parent nous invite à visiter le site de l'ARLA.

À l'ouverture du site, vous êtes invités à devenir membre. C'est 24 % de nos revenus.

- ✓ On vous invite à compléter un formulaire afin d'avoir vos informations à jour pour notre base de données des membres et comment faire un virement.
- ✓ En 2020, il y a eu refonte du site. Cette année, très peu de changements.
- ✓ Mme Josée Bédard prépare les communiqués. M. Parent s'occupe de la mise en page et de les faire suivre à tous les membres. Si certaines personnes ne recevaient pas les courriels, à la page d'accueil, un clic «communiquer avec nous» et inscrire votre adresse e-mail.
- ✓ M. Parent invite les gens à lui faire parvenir des suggestions, des photos pour notre page Facebook.
- ✓ Le code d'éthique sera ajouté sur le site.

Mme Maranda remercie M. Parent de son aide pour le site. Elle remercie Mme Bédard de son travail de communicatrice.

9. **Informations de la Municipalité pour les riverains** **Règlementation**

Au nom de la Municipalité, M. René Allen remercie l'ARLA pour tout le travail fait depuis plusieurs années, sa contribution à la qualité de vie et l'expertise au niveau universitaire avec M. Claude Lavoie qui va bénéficier à d'autres de par le mémoire de Vincent. Au niveau de la réglementation, en 2020, l'accent avait été mis sur 1 mètre pour la protection des rives. Il y a eu une très bonne collaboration. Il y a eu quelques cas plus difficiles mais vraiment une petite minorité. Pour 2021, la Municipalité va renforcer ce mètre, c'est-à-dire de ne pas tondre en respectant la bande riveraine. M. Allen nous rappelle qu'il y a une réglementation provinciale. Couper un arbre ou défricher une bande riveraine, peut occasionner à des amendes. Il y a eu un cas cette année. Un constat d'infraction a été émis et la personne a perdu sa cause en cours.

Navigation

M. Stéphane Héту nous informe, que l'été dernier, quelques riverains, en rapport avec la navigation, qu'il y avait eu beaucoup plus de bateaux sur le lac. M. Héту a assisté à une rencontre avec Transport Canada. Une cinquantaine de représentants de d'autres municipalités étaient présents et que tout le monde a vécu ça l'été dernier. Ce qui pourrait se reproduire cette année. On a cherché des solutions. Le conseil municipal, lors de la dernière séance, a adopté une résolution pour demander à la Sûreté du Québec une surveillance sur le lac et au débarcadère tout au long de l'été. La Sûreté a confirmé, en fait nous aurons un parrain, qu'il serait là de façon régulière pour inspecter et s'assurer que les gens connaissent bien les règles.

Sédiments

Problème d'accumulation de sédiments dans le lac des Abénaquis, et ce, connu depuis 1980 parce que les égouts se déversaient dans le lac. Depuis, il y a une bonne amélioration mais les sédiments se déposent à tous les jours dans le lac.

M. François Gagnon nous a fait part d'un projet au Lac Drolet. La Municipalité de Ste-Aurélie est déjà en discussion avec un ingénieur pour le traitement des étangs. En fait, ce sont des bactéries qui sont utilisées pour la diminution des boues dans les étangs. Une telle démarche se fera de concert avec la Municipalité de Ste-Aurélie et la Municipalité de St-Zacharie. La Municipalité va prendre un peu plus d'informations avec l'ingénieur et la compagnie. Un suivi sera fait au cours des prochains mois.

Mme Maranda d'ajouter que l'ARLA a une très bonne collaboration avec la Municipalité. Elle va rencontrer M. Héту pour le mettre en contact avec une personne ayant une trentaine d'années d'expérience en rapport avec l'utilisation de bactéries. Cette personne est le distributeur des toiles « aquascreen ».

Commentaire d'une riveraine, Mme Odette Giguère :

Que c'est très important qu'on se penche sur les sédiments dans le lac. De leur côté, juillet- août, c'est très difficile de faire du kayak. Il y a toujours place à amélioration.

Fête nationale

M. Héту nous informe qu'il y aura une fête nationale le 23 juin à Ste-Aurélie avec le programme d'assistance financière. Les idées sont encore au stade de développement mais une chose est certaine, il y aura des surprises tout en respectant les règles sanitaires. Il n'y aura pas de rassemblement. On fête à la maison avec le droit d'avoir huit personnes. Les enfants de l'École Jouvence auront aussi des surprises.

10. Code d'éthique à l'intention des riverains et des utilisateurs du lac Abénaquis

M. Claude Parent nous présente le code d'éthique qui vise à sensibiliser les riverains et les utilisateurs du lac pour mieux vivre ensemble.

- ✓ Utilisation du plan d'eau
- ✓ Pratique du wakeboard, du surf, du tube, etc.
- ✓ Motomarines
- ✓ Nage, kayaks et autres embarcations non motorisées
- ✓ Pêche et embarcation de pêches
- ✓ Courtoisie sur le plan d'eau
- ✓ Protection de la faune et de la flore
- ✓ Essence
- ✓ Bruit : ce point sera ajouté au code afin de rappeler aux riverains qu'il existe un règlement municipal, à savoir qu'après 22 h, les sons émis ne doivent pas dépasser la limite de 50 décibels.

Mme Maranda remercie M. Parent pour son travail et la rédaction de ce code. Le code d'éthique sera diffusé sur le site Web de l'ARLA. Il sera distribué aux riverains, à la station de lavage ainsi que dans la trousse des nouveaux arrivants.

M. René Allen suggère qu'on l'ajoute sur le site de la Municipalité et de voir avec l'ACPLA pour le publier sur leur site.

11. Nuit des lucioles le samedi 17 juillet 2021

La nuit des lucioles se tiendra le samedi 17 juillet 2021 vers 21 h.

Les riverains pourront se procurer les feux d'artifice auprès de M. Claude Parent.

12. Cartes de membres (cotisation des membres)

Nous devrions plutôt parler de cotisation au lieu de cartes de membres.

Nous avons reçu 43 cotisations, soit en argent, par chèque et par Interac.

Mme Maranda remercie les riverains qui ont fait parvenir leur cotisation.

13. Varia

Triathlon

Mme Annie Labbé nous informe que le Comité des loisirs de Ste-Aurélie présente sa première édition du triathlon le 17 juillet en avant-midi. La section natation prendra place dans les eaux du Lac Abénaquis. Le parcours de vélo se fera en grande partie dans le rang St-Jean-Baptiste et la section course à pied se déroulera sur la rue des Saules, aux abords du Lac Abénaquis.

Pour ce, ils auront un grand besoin de bénévoles, soit environ 70.

On demande la collaboration des riverains pour le matin. Éviter la circulation des bateaux.

L'activité sera publiée sur le site de l'ARLA.

La Municipalité a installé un parcours de bouées bleues tout près du Stade Abénaquis pour permettre aux nageurs de s'entraîner en eau libre.

Lac Drolet

M. Gagnon nous dresse un portrait du lac Drolet quant à l'utilisation de bactéries comme traitement. Sur 6 ans, il y a eu une nette amélioration. Ce traitement a été fait à cause des algues vertes et algues bleues. Depuis, aucune algue bleue, jamais eu de myriophylle. Avec le disque de Secchi, 2 mètres de visibilité. Il n'y a plus de sédiment sur les roches et de limon dans le fond du lac sur les roches. La qualité de l'eau s'est améliorée. Ça vaut la peine d'être étudié. Nous verrons avec la Municipalité.

14. Période de questions

M. Jean-Pierre Bernier émet un commentaire en rapport avec les bateaux qui font des grosses vagues même s'ils sont au centre du lac; que ça brasse beaucoup; que ça lui empêche de pêcher au bord du lac; l'eau est brouille; se pose la question s'il y a un règlement pour les gros-seurs de bateaux et se questionne pour les berges.

15. Élections

M. René Allen agira à titre de président d'élections et Mme Thérèse Gaboury comme secrétaire.

M. Allen vérifie auprès des membres du CA s'ils sont intéressés à renouveler leur mandat.

Mme Josée Bédard, accepte

Mme Thérèse Gaboury, accepte

Mme Claire Maranda, accepte

M. Claude Parent, accepte

M. Mathieu Parent, accepte

M. Carl Yergeau, accepte

Mme Dany Morin, se désiste

M. Claude Parent propose Mme Sonia Michel, qui accepte

Mme Claire Maranda propose M. François Gagnon, qui accepte

M. Allen vérifie auprès de l'assemblée si quelqu'un serait intéressé à se joindre au CA.
Personne ne se manifeste.

Le prochain bureau de direction du CA sera formé de huit personnes.

16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 10.

Procès-verbal rédigé par Thérèse Gaboury

Secrétaire

2021-05-31